



# Les Mesneux

Bulletin numéro 33

Septembre - 2007

## Un site Internet pour la commune...

**Internet** est un réseau informatique à l'échelle planétaire qui rend accessible des services comme le courrier électronique et le web. C'est actuellement

le media de communication présentant le meilleur rapport entre prix et fonctionnalités si l'on compare le coût des communications téléphoniques, des insertions dans les quotidiens et autres journaux spécialisés, notamment lors d'appels d'offres de marchés publics. Un site internet étant présent de façon permanente, c'est un investissement rentable.

Aussi, est-il nécessaire que les communes s'adaptent, à leur tour, aux techniques nouvelles de communication et fassent en sorte de ne pas rester sur le bord du chemin, face au progrès technologique.

A l'heure où de nombreux foyers sont en possession d'un ordinateur, d'internet et peut-être de l'ADSL, la Municipalité, dans un souci de faciliter le traitement des marchés publics et d'améliorer l'information des habitants, a envisagé la création d'un site Internet pour la commune de Les Mesneux.

Ce site, outre une courte présentation de notre village, comportera diverses rubriques telles que les dernières actualités (comptes-rendus, événements, etc....), un plan de situation, le dernier bulletin municipal, les élus, les activités, les services publics, les horaires et autres informations pratiques à destination de nos concitoyens.

Cette liste n'est pas exhaustive et s'adaptera aux nécessités du moment avec des mises à jour régulières.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de faire appel à plusieurs agences spécialisées dans la création de sites Internet et de mettre celles-ci en concurrence avant de fixer son choix.

### Pourquoi un site Internet...?

Si un grand nombre de petites collectivités locales ne disposent pas encore de site Internet, ce n'est pas un manque de volonté de leurs élus, c'est plus souvent une question d'engagement budgétaire et de ressources humaines. Ces préoccupations ne doivent pas, cependant, priver les citoyens des techniques modernes et opposer les grandes villes aux petites communes de moins de 1000 habitants. Ce serait se résoudre à assister à une véritable fracture numérique territoriale. En effet, il serait anormal de priver les habitants des communes rurales, la nôtre notamment, des fonctionnalités telles que le téléchargement des comptes rendus des conseils municipaux, les demandes en ligne d'actes d'état civil et même, en option, la publication des appels d'offres ou un plan dynamique de la commune.

Il est possible, à présent, compte tenu de la concurrence, d'obtenir à un coût raisonnable un site dynamique actualisable, évolutif, interactif, proposé par des agences qui s'occupent de tout : adaptation graphique à partir de trois ou quatre modèles de base, configuration et programmation, intégration des contenus, mise en ligne, hébergement et mises à jour mensuelles... Ce serait dommage de s'en priver...!

F.D

Internet	Page 1
C.R. conseil municipal	Page 2
Les brèves	Page 3
Les brèves	Page 4
Informations municipales	Page 5

Informations municipales	Page 6
Annonces	Page 7
Rentrée des classes	Page 8
Comité des fêtes	Page 9
Comité des fêtes	Page 10

## COMPTES RENDUS SOMMAIRES DES CONSEILS MUNICIPAUX

*Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux en Mairie.*

### RACCORDEMENT RUE DE LA BOUVELETTE—NOUVEAU LOTISSEMENT

Le raccordement entre la Rue de la Bouvelette et le nouveau lotissement nommé le « Champ Pépierre » nécessite une chicane et ne prend pas en compte l'existence d'un trottoir le long d'un riverain.

Compte tenu des impératifs de sécurité, il est proposé de supprimer la chicane pour pouvoir réaliser un trottoir et le raccordement se faisant dans ces conditions en biais, les travaux empiètent de ce fait sur le territoire communal du lotissement de la rue de la Bouvelette.

Les travaux seront réalisés par l'Entreprise SOLOTRA qui assume la réalisation au niveau du lotissement de la famille LINGAT et la commune participera pour partie en fonction des travaux réalisés sur son terrain pour un montant de 2 030,00 € H.T. soit 2 427,88 € T.T.C.

### ACHAT D'UNE BANDE DE TERRAIN.

Le Conseil Municipal décide de se porter acquéreur d'une bande de terrain de trois mètres de large, le long du terrain situé impasse de la Petite Barbarie. Le prix d'achat fixé en accord avec le propriétaire sera de 16 € H.T. le m<sup>2</sup>. Cet emplacement réservé pour l'élargissement de l'impasse a été inscrit au Plan d'Occupation des Sols. La commune sera également chargée du bornage.

### QUESTIONS DIVERSES.

Suite aux travaux de voirie de la Rue des Tuilots et de la Rue des Vianneries, il persiste une zone d'ombre qui nécessite la réalisation d'un massif d'éclairage à ce niveau. Le devis de l'entreprise Bertrand pour un montant de 2 314,26 € T.T.C. a été retenu. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget supplémentaire.

La commission voiries et bâtiments a présenté un devis pour l'achat de numéros de voirie et de plaques de rues pour la somme de 736,14 €. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget supplémentaire.

La liste des travaux à effectuer à l'école pendant les vacances scolaires a été présentée par la commission scolaire (peinture, changement d'un radiateur, néons ...)

Création d'un site Internet à la Mairie : demandes de devis en cours.

Appel d'Offre en cours pour les travaux d'éclairage public rue de Jouy (achat et pose du matériel E.P)

Conseil Municipal des enfants prévu le 20 Octobre à 10 heures.

Lecture d'un courrier des délégués de parents d'élèves demandant la mise en place d'une étude surveillée à l'école primaire. Le Conseil Municipal a considéré que pour des raisons de compétences, il fallait que le personnel éventuellement nécessaire dépende d'une Association.



**NAISSANCE : CLÉO CHICAIN, NÉE LE 07.05.2007.**

**ETAT CIVIL**

**MARIAGES : MADemoiselle VALÉRIE VAUTHIER ET M. FABRICE CLAPPIER LE 07 07 07.**

**MADemoiselle ANNIE CLUZ-GAETAN ET M. LIONEL PARSZISZ LE 07 07 07.**

**DECES : MADAME RENÉE GODIN VEUVE DE M. ALBERT HENRY LE 01 08 2007.**

**MONSIEUR YVES COSTA LE 21 08 2007.**

## LES BRÈVES...par Francis Dupriez



### Ah... l'amour des fleurs...!



Au moment où nous faisons l'éloge de nos concitoyens qui, par le fleurissement de leur habitation, concourent à l'amélioration de notre environnement, il est heureux de constater que les efforts déployés par la Municipalité ne laissent pas non plus indifférents certains amateurs d'art floral...

C'est ainsi qu'a été perpétré, vers la fin juin, le vol d'une quinzaine d'arbustes, fraîchement plantés le long de la zone artisanale, ainsi que plusieurs géraniums (et pas les moins beaux...) dans les bacs à fleurs de la commune...

Il ne s'agit pas, à priori, de dégradations volontai-

res mais bel et bien d'un larcin. et pas forcément commis par quelqu'un du village...!

Que dire, que penser de cet acte d'incivilité..?

Le préjudice n'est pas très important mais l'acte, en lui-même, est minable...!

Espérons que l'objet du délit fasse le bonheur de son nouveau propriétaire et qu'il contribue, indirectement, ainsi à l'embellissement de notre environnement.

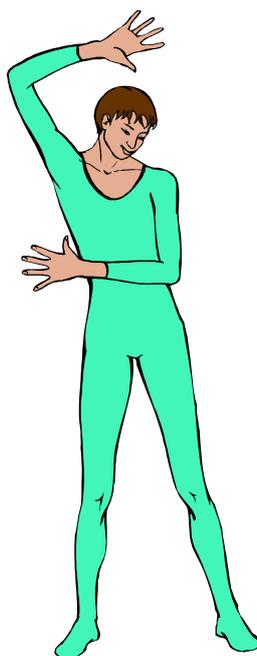
Espérons surtout que notre « emprunteur » avait la main verte et que fleurs et arbustes aient repris racine...!

Francis Dupriez

### Gymnastique douce...

Pour cette saison 2007 2008 l' A S C de les Mesneux a mis en place une nouvelle activité physique dénommée « gymnastique douce ». Les séances se dérouleront le lundi de 14h30 à 15h30 dans la salle polyvalente et seront animées par madame Chantal Martin des Mesneux, que son expérience de professeur d'éducation physique et sportive et enseignante de Yoga, désigne comme particulièrement compétente.

En effet, cette appellation « gymnastique douce » s'explique par le fait que les séances sont construites à partir de mouvements et respirations très simples, faciles à exécuter et n'exigeant ni force, ni souplesse particulière. Elle mobilise différentes parties du



corps qu'elle tend à rendre plus vivantes en soulageant les tensions accumulées.

Elle est accessible à toute personne en bonne santé, bien que quelques problèmes divers: articulaires musculaires.....ne constituent nullement un empêchement, le travail demandé étant adapté à chaque cas. Les Messieurs aussi sont invités à prendre soin de leur santé physique et morale car les séances se passent dans une ambiance très sympathique.

Il est indispensable que l'inscription soit faite très rapidement, étant donné que l'activité ne sera définitivement maintenue que s'il y a au moins 12 participants.

Madame Melet

Un électricien proche de vous, dans votre village,



Pour vos dépannages, installations électriques et alarmes intrusions,  
Contactez Eddie Désiront au 03.26.49.22.86 ou 06.23.22.59.32

12 rue de Sacy Les MESNEUX

Devis gratuits

## COMITÉ DE FLEURISSEMENT



Comme cela avait été annoncé dans notre précédent bulletin, les membres du tout nouveau Comité de Fleurissement de notre commune se sont réunis, le 11 juin dernier,

en présence de M. Pierre VINCENT, Président du Jury départemental des Villages Fleuris et de M. le Maire, Jean-Claude LEVASSEUR.

Cette réunion (la troisième du genre) a rassemblé la quasi-totalité des personnes intéressées par l'embellissement et le fleurissement de notre village, soit une vingtaine de personnes qui constituent, dorénavant, l'ossature du comité.

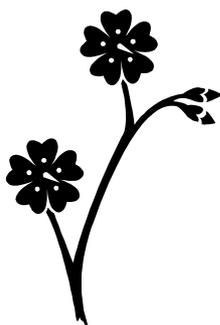
A l'écoute des avis et des propositions faites par les uns et les autres, M. VINCENT s'est vu remettre un document (sous forme de plan) élaboré par M. Roger GLAB et un groupe de travail de cinq personnes, portant sur le recensement des espaces verts de la commune ainsi que tous les autres endroits susceptibles d'être aménagés ou embellis par un fleurissement adapté.

M. Pierre VINCENT s'est montré à la fois surpris et enchanté par le travail fourni, contraint qu'il était, dès lors, d'étudier le plan avec attention et d'y apporter les remarques nécessaires et conseils utiles pour la réalisation d'un projet d'ensemble cohérent.

Par ailleurs, lors d'une prochaine réunion, il sera proposé à l'assemblée de constituer définitivement le bureau du comité de fleurissement qui deviendra la Commission Locale d'Embellissement et de Fleurissement (C.L.E.F) des Mesneux.

Selon l'esprit imaginaire de tout à chacun, surtout doué pour le dessin, la création d'un logo serait vivement appréciée.

F.D



## Palmarès des maisons fleuries

Dans le cadre du concours des villes et villages fleuris de la Marne, le Comité départemental du tourisme a confié à l'Office du Tourisme de FIMES, le soin d'établir un palmarès des maisons et villages fleuris. Après une première sélection établie par une commission composée d'élus et de membres du comité de fleurissement de la commune, un jury cantonal (canton de Ville-en-Tardenois), est passé dans les rues de notre commune pour découvrir l'environnement des habitants du village.

Ce jury cantonal s'est ensuite prononcé et a procédé à un classement au terme duquel Les Mesneux se hisse au quatrième rang de sa catégorie (communes de 301 à 1000 habitants), derrière Ville-en-Tardenois, Faverolles et Coemy et Pargny-les-Reims.

Plus qu'honorable, ce classement est encourageant et doit nous inciter à persévérer dans notre effort pour obtenir notre première fleur, l'an prochain, souhaitons-le...!

## Classement

1ère Catégorie : (Maison avec grand jardin)

**3ème ex aequo** :

M. et Mme **CHARPENTIER** - 6, rue de la Charme

2ème Catégorie : (Maison avec petit jardin)

**3ème ex aequo** :

M. et Mme Claude **ROYER** - 11, rue des Bavolets

4ème Catégorie : (Exploitation viticole)

**2ème** : M. Thierry **GRIFFON** - Chemin des Tuilots

9ème Catégorie : (Maison avec parc visible de la rue)

**2ème**: Mme **MAUJEAN** - 6, rue des Tuilots

La Municipalité félicite chaleureusement les lauréats qui ont permis à notre commune de figurer au palmarès cantonal des maisons et villages fleuris.

Ils seront mis à l'honneur lors d'une prochaine réception communale .

F.D

**INFORMATIONS MUNICIPALES**

Par Jean Claude Levasseur.

**Plan Local d'Urbanisme.**

La mise en service du TGV en juin a permis une perception plus exacte du bruit généré par le passage des convois. De ce fait le conseil municipal dans sa séance du 2 juillet n'a pas validé le plan des zones constructibles (AU) proposé, et a souhaité les modifier. Une grande partie des zones prévues à l'ouest du village, coté Bezannes, a été reporté à l'est, coté Villedommange (1); Sont maintenues en place les zones d'aménagement économique (AUX) (2) et une partie constructible (3) pour laquelle la discussion est encore ouverte. Une décision devrait intervenir à la fin du mois.

Jean Claude Levasseur.



## INFORMATIONS MUNICIPALES

Par Jean Claude Levasseur.

### Terrains à vendre

La commune va procéder à la vente de deux terrains constructibles viabilisés d'environ 600 m<sup>2</sup> situés rue des coutures. S'il y a dans notre village des personnes intéressées, nous leur demandons d'adresser en mairie une lettre exposant de façon la plus claire possible les raisons de leur choix, afin que la commission ad hoc puisse travailler sur des éléments objectifs. Les personnes qui ont déjà déposé un dossier en ce sens il y a quelques temps, sont priées de bien vouloir confirmer par écrit et préciser à nouveau leur candidature.

Les demandes seront à déposer en mairie au plus tard le 5 octobre 2007



### Ecomarché



Après le recours légal de 2 mois suivant la délivrance du permis de construire et un léger retard lié aux vacances, le promoteur de l'Ecomarché procède actuellement au choix des entreprises pour la construction de la structure. Celle-ci pourrait commencer en novembre,

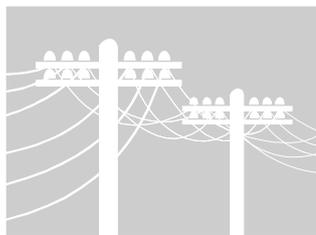
pour une ouverture en début d'année 2008, avec création d'emploi.

### Convention: Football club Bezannes

Nous vous avons informés d'une convention passée avec la commune de Bezannes pour l'utilisation par le football club de cette commune de notre terrain communal (journal N° 31 de février). La commune de Bezannes a procédé à des travaux de mise aux normes du terrain. Pour notre part, nous avons réalisé la sécurisation d'un local technique également prêté. Le Football club de Bezannes s'est déclaré prêt à accueillir dans ses effectifs les jeunes de notre commune qui le souhaiteraient.



### Enfouissement des réseaux électriques...



Le réseau d'éclairage public du village étant commun avec le réseau basse tension de distribution publique d'électricité, la

Commune a établi un programme, à moyen terme, d'enfouissement des réseaux; ce qui ne peut qu'améliorer le cadre de vie et la sécurité des usagers et des riverains. Aussi profitant du renforcement d'un transformateur EDF situé au Noyer des enfants, la municipalité fait actuellement procéder, rue de Jouy et rue de la Charme, à la mise

en souterrain des réseaux éclairage public et télécom, en coordination avec les travaux du réseau électrique.

Les travaux d'enfouissement sont pratiquement terminés pour ce qui concerne les rues de Jouy et de la Charme, et la pose de nouveaux candélabres ne devrait pas tarder.

Gageons que les désagréments engendrés par les travaux seront vite oubliés, au regard de la qualité et de l'efficacité du nouvel éclairage public.

Merci de votre compréhension.

## Boulangerie Artisanale

**1<sup>er</sup> Prix Artisanat du  
" REIMS CRÉATOR 2000 "**  
ses 22 variétés de pains spéciaux  
dont le beaujolais Rosette



**Une équipe de professionnels pour vous satisfaire  
et vous accueillir à 3 adresse**

16 rue de l'Ancien Château  
51430 BEZANNES  
Tél. 03 26 36 20 96  
de 6h30 à 13h / 16h à 20h  
Fermé le mardi

10 Bd Barthou  
51100 REIMS  
Tél. 03 26 86 53 36  
de 6h à 20h NON STOP  
Fermé le mercredi

68 Bd Dr Roux  
51100 Reims  
Tél. 03 26 86 57 14  
de 6h à 20h NON STOP  
Fermé le mardi



**J.L. DELVILLE vous y attend.**

*Banette. Boulanger pour le meilleur des pains*



L'association rémoise « L'atelier de Madeleine TERRIEN » a été créée en 1993. Elle regroupe 19 peintres « élèves » de cette artiste coloriste renommée dans divers centres sociaux de Reims depuis 1990.

Cette exposition se tiendra à la Mairie dans la salle du conseil municipal,

**du samedi 13 octobre au  
dimanche 21 octobre 2007 inclus  
de 14 h à 18 h tous les jours.**

Entrée libre

Un tirage au sort permettra à un des visiteurs de gagner une aquarelle.

**Le  
Chef  
Propose**

*Le Chef Propose*

*14 Allée du Noyer des Enfants  
51370 LES MESNEUX*

*Nous organisons tous nos événements à la carte,*

*Mariage, baptême, communion,  
fête de famille, anniversaire...*

*Cuisine tendance et raffinée*

*Prix attractifs*

Renseignements au 03.26.86.21.54  
06.14.28.56.15

*N° SIRET 498 566 314 00015*

## LA RENTRÉE DES CLASSES



L'école élémentaire a rouvert ses portes le mardi 4 septembre pour les 34 enfants inscrits.

Angéline, Adélaïde, Jules, Nicolas, Noé, Loann et Charles arrivent en CP et rejoignent avec Gaëlle le classe de Madame Clément (15 élèves).

Baptiste rejoint quant à lui les 18 autres élèves de CE2-CM1-CM2 de Mesdames Sacré et Heu.

Les enfants se sont retrouvés avec plaisir: marelle et parties de ballons ont repris leurs quartiers aux récréations.

Mme Clément



### V.B.S. 51 - Écrivain Public

#### Secrétariat - Saisie de tous documents - Domiciliation

28, rue du Hordon 51370 Les Mesneux

Ouverture en septembre 2007 d'un bureau à Reims au 2, rue Gilbert à l'angle du 38 rue des Romains

#### *Domiciliation*

*Assistance administrative, juridique et contentieuse*

*Mise à disposition d'une adresse e.mail personnelle*

*Saisie de tous vos documents (Statuts, CV, Roman, Rapports de stage, Thèse, Mémoire...)*

*Courriers perso, contentieux*

*Service de fax, photocopie en noir & blanc ou couleur*

*Etc....*

*Véronique Bouëtél Barenton*

**Tél : 06.67.71.92.33 - Fax : 03.26.36.46.32**

<http://vbs51.free.fr>

Siren : 448.687.418.00013 APE 748F

# L'AGENDA DU COMITÉ DES FÊTES

## THÉÂTRE

Nouveau N° de téléphone du comité  
06 42 29 57 72

## REPAS DES AINÉS

Cette année, pour répondre à la demande de beaucoup d'entre vous, la représentation théâtrale aura lieu non pas le samedi soir, mais le dimanche après midi. A l'affiche « La Bonne Anna » interprétée par la petite théâtre de Mireille de Bezannes; parmi les acteurs Annick Bardot une ancienne habitante de la commune. Donc notez bien, représentation le

**Dimanche 14 octobre à 15 H  
à la salle polyvalente**

## NOEL DE ENFANTS

Le Père NOEL et « Nicolas le chocolat » victimes de leur succès ont un agenda très très chargé en cette fin d'année. Ils seront donc présents pour les enfants

**le dimanche 16 décembre à 15 h**  
et non le 9 décembre comme indiqué initialement sur le calendrier.

## ST SYLVESTRE

Cette année, le comité des fêtes organise le réveillon du nouvel an. La restauration sera assurée par le traiteur Hubert Gérard de Champigny et la partie animation par Emmanuel Séverin du Juke-Box, déjà présent il y a 2 ans. N'hésitez pas à nous contacter des maintenant.

Le comité des fêtes compte sur vous pour que la salle des fêtes soit comble à l'occasion du traditionnel repas des Aînés le 18 novembre. L'an dernier vous avez aimé « Léa et ses Fleurs », cette année vous adorerez « Adeline et ses ..... » Venez et vous verrez, nous serons très heureux de vous accueillir.



## LES JEUX DU JEUDI

Toutes les semaines, les désormais habitués des jeux du jeudi se retrouvent à la salle des fêtes dès 14h15 pour un moment de convivialité autour d'un jeu de cartes, de scrabble ou autre jeu de société. Café, boisson rafraîchissante et gâteau maison, servis par nos charmantes hôtesse agrémentent ces rendez-vous. Alors venez les rejoindre vous aussi, c'est ouvert à tous et c'est gratuit.

Toutes les informations complémentaires concernant ces manifestations vous seront fournies en temps utile par tract dans vos boîtes à lettres et affichage dans le village.



18 allée du Noyer des Enfants  
51370 LES MESNEUX  
Tel/Fax : 03.26.50.74.66  
Entreprise Familiale  
Messieurs BEUDIN Père et Fils



Plomberie

Chauffage

Sanitaire

Électricité

Câblage Informatique

## COMITÉ DES FÊTES

J.BERTON

## FÊTE PATRONALE

Le temps quelque peu humide cette année n'a pas réussi à décourager les habitants du village qui se sont déplacés en nombre pour assister aux démonstrations des élèves d'une école de danse de Reims. Et si le soleil était absent dans le ciel, il était présent sur les visages grimés, avec talent, par Maty la maquilleuse. Le temps incertain a précipité quelque peu le lâcher de ballons. Mais tout c'est heureusement bien terminé autour de la buvette, le soleil daignant enfin se montrer.



## BROCANTE



La brocante cette année fut une belle réussite. La rue de Reims, ouverte aux exposants, a permis de proposer de nouvelles places et de positionner la place du village au centre de la brocante. Une nouvelle organisation, mobilisant plus de bénévoles, a permis de faciliter l'installation des exposants.

Je tiens à remercier

ici toutes les personnes, Pompiers et habitants, venus nous épauler ce matin là sacrifiant le repos dominical.

Nous avons pu voir déambuler la «buvette roulante» entièrement réalisée par Thierry Dupont et servie par nos deux hôtes Catherine et Myriam (à la gouaille



## RANDONNÉE PEDESTRE

Un nouveau parcours et un temps idéal pour la pratique de la randonnée ont contribué au succès de cette quatrième édition de notre randonnée « Sur les pas de Jacky ». En effet 133 participants venant de 18 communes ont foulé les chemins de la région. A noter que 57



Mesneusiens étaient parmi nous. A chaque ravitaillement, les confitures maison et les pains spéciaux offerts par Jean Lou, le boulanger de Bézannes, connaissent un franc succès. Donc à l'année prochaine toujours plus nombreux sur les sentiers de notre belle région.

Si ta as moins de 12 ans et que pour le Noël des enfants tu n'as pas reçu d'invitation au premier décembre, appelle Rachel elle réparera cet oubli.

**Rachel Desson 03 26 36 62 10**

Vous avez plus de 65 ans à la date du repas des Aînés et vous n'avez pas reçu votre invitation le premier novembre, aucune hésitation appelez Rachel; une erreur sur la liste est toujours possible.